

de la taxe de vente, l'aide aux versements initiaux, les subventions pour taux hypothécaires—le premier ministre suppléant peut-il nous dire si le gouvernement fait des démarches auprès des banques pour qu'elles baissent leurs taux d'intérêt afin de ne pas compromettre les programmes en cours?

L'hon. C. M. Drury (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Si vous le permettez, monsieur l'Orateur, je prendrai note de cette question.

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur, je préférerais de beaucoup qu'on réponde à ma question plutôt que d'en prendre note. C'est une question importante. Peut-être pourrais-je la poser, alors, au ministre d'État aux Affaires urbaines, qui semble très intéressé, si je peux obtenir son attention. Je demande au ministre s'il s'adresse à ses collègues pour attirer leur attention sur le fait que cette hausse des taux d'intérêt hypothécaire par les banques détruira tout son programme d'aide pour l'acquisition d'une maison.

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, nous nous préoccupons beaucoup des taux d'intérêt hypothécaire. Je n'en ai pas discuté avec mon collègue le ministre des Finances car il est au Moyen-Orient, et je n'étais pas du voyage. Je le consulterai à son retour, mais je puis assurer à la Chambre que la Société centrale d'hypothèques et de logement, en particulier son président, est en contact direct avec les banques. Je dois rencontrer aujourd'hui d'autres représentants. Nous suivons la situation de très près. Nous ne voulons pas que les effets de notre aide à l'égard de l'intérêt soient annulés. Nous voulons un marché hypothécaire réaliste qui facilite la construction domiciliaire.

M. Saltsman: Puisque les gens de la SCHL communiquent avec les banques, tel que l'a signalé le ministre, celui-ci pourrait-il nous dire s'ils s'y rendent simplement afin de savoir ce qui se passe ou s'ils y vont avec ordre de leur demander de baisser leurs taux d'intérêt?

M. Danson: La Société n'a pas le pouvoir de donner des ordres aux banques. Nous discutons de la situation afin d'encourager l'entrée sur le marché et dans le secteur de l'habitation de plus de fonds à intérêts peu élevés. Ce qui importe actuellement c'est d'assurer aux termes de la nouvelle loi récemment adoptée un mouvement monétaire au taux d'intérêt le plus bas possible. C'est ce que nous tentons de négocier, mais nous ne pouvons pas donner des ordres.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

LE DANGER DU FLOTTAGE DES BILLES SUR L'OUTAOUAIS—
LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Environnement.

Le ministre peut-elle dire si son ministère s'occupe de la surveillance de l'environnement sur la rivière Outaouais à ce moment-ci de l'année par exemple, pendant le dégel, alors que le flottage du bois commencera bientôt, mettant en danger les touristes et les sportifs qui utilisent ces eaux? Le ministère prend-il des dispositions pour exercer

Questions orales

une surveillance très étroite, afin de protéger les usagers de la rivière?

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Monsieur le président, cette responsabilité serait normalement du ressort provincial, mais étant donné qu'il s'agit de la capitale nationale, j'ai cru avoir l'autorité suffisante pour demander, il y a quelques mois, qu'on ouvre le dossier de la rivière Outaouais, et qu'on examine cette question du flottage des billes sur cette rivière. D'ici quelque temps, je serai en mesure de fournir un rapport sur cette question à l'honorable député.

* * *

[Traduction]

LA GENDARMERIE ROYALE

LES FILMS DÉTENUS PAR LE DOCTEUR SHULMAN—DEMANDE
DE PRÉCISIONS—LES MESURES ENVISAGÉES

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Je sais bien que, en vertu des règles d'expérimentation sous lesquelles nous travaillons, le solliciteur général n'a peut-être pas eu l'occasion de faire ce que je pensais qu'il allait faire. Il allait rectifier la réponse qu'il m'a donnée hier au sujet des plus récentes allégations du docteur Shulman. Cette question a fait l'objet d'une discussion hier soir au comité permanent de la justice et des questions juridiques mais, parce qu'il s'agissait d'une réponse très directe à la Chambre hier réponse inexacte à mon avis voudrait-il maintenant nous dire ce qu'il sait des allégations au sujet des documents qu'avait en main le docteur Shulman et qui portaient sur les chefs politiques et syndicaux au Canada, un desdits documents ayant été remis au ministre?

● (1120)

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Oui, monsieur l'Orateur, je voulais rectifier une réponse que j'ai donnée à la Chambre hier. Malheureusement, je n'avais pas très bien entendu la question, à cause du bruit qu'il y avait autour de moi, je suppose.

Une voix: Servez-vous de vos écouteurs.

M. Allmand: Je m'en sers toujours.

Une voix: Mettez le contact.

M. Allmand: J'ai présenté mes excuses au député hier soir au comité. Je rectifie ma réponse à sa question. Bien entendu, nous ne savons pas de quels dossiers dispose le docteur Shulman, mais je puis déclarer à la Chambre qu'il n'existe aucune politique exigeant la conservation de dossiers sur les chefs politiques ou syndicaux. Comme dans le cas de toute autre personne, on peut enquêter sur eux s'ils sont soupçonnés de crime ou de subversion. Le docteur Shulman m'a effectivement transmis une partie d'un dossier volé qui lui avait été divulgué subrepticement. Ce dossier provenait du service de renseignements sur la criminalité; il ne concernait aucunement un chef politique ou syndical mais un individu connu dans le monde interlope. Je ne sais pas s'il a d'autres dossiers, mais il n'existe aucune politique exigeant la conservation de dossiers sur les chefs politiques ou syndicaux bien qu'on puisse enquêter sur eux s'ils sont soupçonnés d'un délit quelconque.